



**EUROMÉTROPOLE**  
**EUROMETROPOOL**  
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

DOSSIER DE PRESSE  
Événement du 22 janvier 2015

**COMMUNES DE L'EUROMÉTROPOLE,  
QUELLES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES POUR DEMAIN ?**



## L'Eurométropole : un territoire énergétiquement neutre d'ici 2050

Les partenaires de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ont formulé dans leur Stratégie 2020 l'ambition de faire de celle-ci un **territoire énergétiquement neutre d'ici 2050**.

Ils ont élaboré un diagnostic à l'échelle de l'Eurométropole pour mettre en évidence trois constats importants : le poids important des consommations énergétiques dans le budget des communes, la sortie majeure d'argent du territoire liée à l'importation des énergies nécessaires, la dégradation de la santé liée à la pollution de l'air. Il s'agit de problématiques transnationales partagées au sein de l'Eurométropole, la pollution de l'air n'ayant pas de frontière.

**Les enjeux communs sociétaux, sanitaires et économiques doivent donc trouver des solutions partagées à l'échelle de l'Eurométropole, un territoire vécu.**

Pour contribuer à relever le défi, l'Eurométropole organise une rencontre avec et pour les 147 communes de l'Eurométropole autour du thème de l'énergie durable :

**Communes de l'Eurométropole, quelles politiques énergétiques pour demain ?  
le 22 janvier à la Métropole Européenne de Lille dès 14h.**

L'objectif principal de cet événement transfrontalier consiste à

- faire **prendre conscience des enjeux communs** à une échelle sans frontière: sanitaires, sociétaux, économiques;
- **échanger les pratiques innovantes** entre les communes des versants français, wallon et flamand au moins sur les thèmes suivants : **énergies renouvelables, éclairage public, transports et bâtiments publics économes en énergie** ; les élus partageront les projets qu'ils ont concrétisés.
- **sensibiliser les communes à la *Convention des Maires pour une énergie locale durable***, lancée par la Commission européenne car elle engage les collectivités locales signataires à dépasser les objectifs européens en matière d'énergie et offre un cadre pour atteindre cette ambition. La Convention compte déjà plus de 6.000 signataires en Europe ;
- **Favoriser de nouvelles mutualisations et coopérations entre communes.**  
En effet, en stimulant activement les contacts transfrontaliers entre les communes, l'Eurométropole souhaite créer un terreau fertile pour les initiatives de coopération concrètes dans le domaine énergétique durable. Car TOUS les efforts contribueront à relever le défi énergétique collectif de l'Eurométropole et celui, international, de la lutte contre le changement climatique (déclaré cause nationale en France en 2015).

Cette rencontre est co-présidée par :

Monsieur **Damien CASTELAIN**, Président de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et Président de la Métropole Européenne de Lille, et Monsieur **Pierre WACQUIER**, Président de l'IDETA et de la Commission eurométropolitaine « Eurométropole bleue et verte ».

La rencontre est clôturée par un haut représentant de la Commission européenne, Monsieur **Humberto DELGADO ROSA**, et **Madame Marie-Christine MARGHEM**, Première adjointe empêchée de Tournai, Ministre fédérale belge de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement Durable.

## CONTEXTE

### Une démarche eurométropolitaine qui s'inscrit dans une mobilisation internationale et européenne

Les enjeux de la lutte contre le changement climatique sont évidemment internationaux.

L'énergie constitue aujourd'hui un des plus grands enjeux auxquels l'Europe est confrontée. La perspective d'une augmentation importante du prix de l'énergie et la dépendance vis-à-vis des importations nuit à la fiabilité des approvisionnements et constitue une menace pour l'économie tout entière notamment en rendant vulnérables les citoyens, les communes et les entreprises. La politique de l'UE en matière d'énergie a pour objectif d'assurer un approvisionnement sûr, abordable et durable.

En outre, des mesures sont nécessaires pour réduire radicalement les émissions et atténuer le changement climatique.

La politique de l'UE (le paquet énergie climat de 2008) repose sur les objectifs «3 x 20», qui doivent être réalisés d'ici à 2020:

- réduire d'au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre de l'UE par rapport au niveau de 1990;
- améliorer l'efficacité énergétique de l'UE de 20 %.
- porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE;

**Les partenaires de l'Eurométropole, ont choisi de relever le défi collectivement à l'horizon 2050 : viser une Eurométropole énergétiquement neutre.**

**Cette ambition devrait être concrétisée dans le cadre de la Stratégie Eurométropole 2020.**

## Un diagnostic qui met en évidence les enjeux du territoire eurométropolitain

Les partenaires ont compilé des données énergétiques à l'échelle de l'Eurométropole pour établir un diagnostic partagé. Il met en évidence plusieurs tendances à l'échelle du territoire transfrontalier.

Les trois constats majeurs sont les suivants :

### 1- Le poids important des consommations énergétiques :

Les secteurs les plus énergivores sont :

- les bâtiments (41%) ; de par la vétusté du bâti, les besoins thermiques constituent une part prépondérante par rapport à l'électricité ;
- l'industrie (33%) ;
- les transports (25%) : les besoins sont en constante augmentation et encore trop dépendants du seul vecteur pétrolier.

Cela impacte le budget des communes qui ont un intérêt évident à réduire et maîtriser les consommations énergétiques et produire de l'énergie renouvelable localement.

### 2 – Des dépenses lourdes

Le montant total consacré chaque année par l'ensemble des acteurs sur le territoire de l'Eurométropole pour la consommation d'énergie (importée pour une très grande partie) s'élève à 6.969 millions d'euros en 2012. Ce montant pourrait être réduit par la mise en oeuvre d'efforts énergétiques, complété par le développement des énergies renouvelables produites localement.

### 3 – Une forte pollution de l'air

La combustion d'énergie fossile, notamment dans le transport routier et quelques procédés industriels, engendre la pollution de l'air. Celle-ci

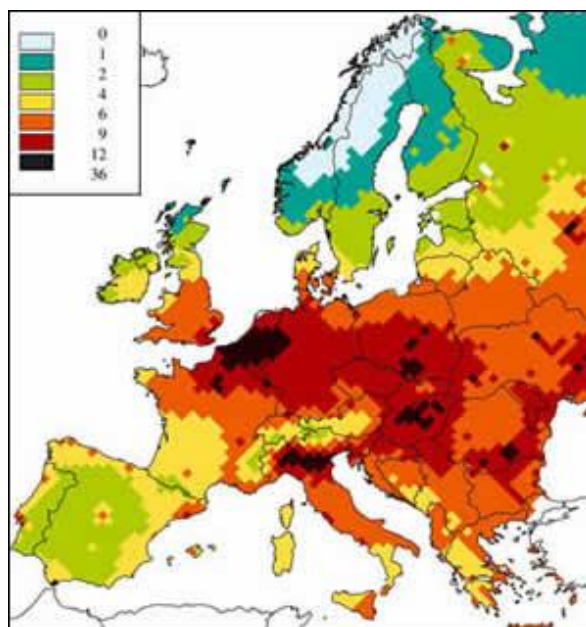
- réduit l'espérance de vie
- engendre une augmentation des affections respiratoires telles que les bronchites et l'asthme ;

Les particules fines émises (notamment par les véhicules diesel) s'inhalent facilement et sont à l'origine de graves troubles cardiaques et respiratoires.

Il s'agit d'une problématique transnationale partagée au sein de l'Eurométropole, la pollution de l'air n'ayant pas de frontière ...

**L'enjeu sanitaire est donc crucial.**

**Les enjeux communs sociétaux, sanitaires et économiques doivent donc trouver des solutions partagées au moins à l'échelle de l'Eurométropole.**



*Nombre de mois de perte d'espérance de vie –moyenne dans l'UE due aux particules fines (PM2,5)*

Source : <http://www.airparif.asso.fr/pollution/effets-de-la-pollution-generalites>

## Stimuler la convergence de résultats des démarches « énergie » à toutes les échelles

Dans les 3 versants de l'Eurométropole, chaque partenaire est déjà engagé dans une ou plusieurs démarches ou dynamiques territoriales en faveur de la lutte contre le changement climatique :

- Le schéma régional climat air énergie est un outil de planification élaboré conjointement par l'État et le Conseil régional Nord-Pas de Calais.
- La Dynamique climat Nord-Pas de Calais soutenue par l'Etat français (DREAL), la Région Nord-Pas de Calais, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, et l'ADEME oriente, incite, met en œuvre et explore toute démarche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter les territoires aux changements climatiques. Le pôle climat du CERDD anime cette dynamique collective.
- La Province de Hainaut réduit les consommations énergétiques de son patrimoine immobilier en menant diverses actions : constructions basse énergie voire passives, amélioration des enveloppes et équipements techniques des bâtiments, *relightings*, démarches d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) (températures intérieures, horaires d'occupation, engagements énergétiques, sensibilisation à l'URE, ...). Elle pilote également la Commission énergie-climat dans le cadre du projet de territoire Cœur de Hainaut (région de Mons-Borinage et du Centre). Sur le plan de l'éco-développement territorial, elle favorise également la mise sur pied d'activités liées aux énergies renouvelables et à l'URE (trois éditions de la « Journée transfrontalière de l'énergie durable » en 2012, 2013, 2014. cf : <http://www.jted.eu> ).
- Le Plan climat-énergies territorial de Métropole Européenne de Lille fixe les objectifs à l'horizon 2020 de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire de 30%, faire des économies d'énergie (carburant, chauffage) en réduisant les consommations de 10%, être moins dépendant des énergies fossiles en produisant 5 fois plus d'énergie renouvelable et d'anticiper les effets de l'évolution du climat (inondation, canicule...) en agissant sur 9 axes stratégiques.
- Le projet de territoire « Wallonie Picarde 2025 » indique clairement la volonté de cette région de devenir une terre d'excellence sur le plan environnemental. Son volet énergie-climat prévoit notamment le renforcement du développement durable dans la construction ainsi que la mise en place de nouvelles filières de production renouvelable. Ces deux piliers aideront à la création d'emplois peu ou pas délocalisables (estimés à 3.000 dans le renouvelable). La politique énergie-climat constitue donc aussi un vecteur de développement économique.
- Mouscron (Intercommunale IEG) a été la première ville de Wallonie Picarde à introduire un Plan d'Actions Energie Durable (PAED) validé par la Convention des Maires.
- En parallèle, une démarche collective, coordonnée par IDETA, a permis de rassembler 10 communes, dont Tournai, autour de l'objectif établi par la Convention des Maires. Le plan d'actions s'articule autour de trois axes : l'efficacité énergétique des bâtiments, la transition en matière de mobilité et la production d'énergie renouvelable. La proposition de plan faite aux entités signataires veille à répartir les efforts ...et les bénéfices qui en seront tirés (économies d'énergie, gains financiers, confort de vie,...). Ces deux démarches de PAED font partie intégrante du volet énergétique du projet de territoire Wallonie Picarde 2025.

- Une stratégie pour un territoire (sud-ouest de la Flandre occidentale) énergétiquement neutre pour Leiedal (intercommunale autour de Courtrai).
- Une incitation à l'« adoption » et un accompagnement dans l'utilisation de l'outil européen « Convention des Maires » pour WVI (intercommunale autour de Bruges, dont une grande partie des communes constituent une partie –Nord Ouest- de l'Eurométropole)
- De multiples démarches existent également dans les communes comme celles de la ville de Lille avec la démarche de labellisation européenne Cit'ergie, ou encore la démarche d'accompagnement des entreprises par la CCI Grand Lille (Stratégie Energie), ...

**L'ensemble de ces démarches vise, à des échelles différentes mais complémentaires, les mêmes objectifs : réduire les consommations énergétiques, diminuer drastiquement les émissions nocives, produire les énergies nécessaires de manière beaucoup plus voire totalement durable.**

Un des enjeux est bien celui d'engager concrètement la transition énergétique sur le territoire eurométropolitain tout en développant les emplois et de nouvelles filières, en concordance notamment avec la troisième révolution industrielle lancée en Nord-Pas de Calais.

**L'objectif partagé est bien de créer un nouveau paradigme permettant la génération d'une économie décarbonée plus circulaire, plus créative, plus économe en ressources, plus responsable, plus collaborative et créatrice d'emplois.**

Cet objectif se traduit d'abord pour l'Eurométropole par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des acteurs du territoire au défi énergétique en s'appuyant essentiellement sur l'outil européen de « la Convention des Maires pour une énergie locale durable ».

La deuxième étape consiste à identifier, à l'échelle de l'Eurométropole, les axes communs d'actions tenant compte des spécificités territoriales pour définir le plan d'actions aboutissant à la réussite de l'ambition exprimée initialement : un territoire énergétiquement neutre.

## OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

### Echanges pragmatiques et progrès communs

Cet évènement de sensibilisation s'adresse aux élus et techniciens des 147 communes de l'Eurométropole en charge des questions énergétiques.

L'objectif principal de cette rencontre consiste à **échanger les meilleures pratiques** entre communes des versants français, wallon et flamand.

Il s'agit de :

- mettre en réseau les communes de l'Eurométropole ;
- partager les méthodes pour répondre aux engagements de la **Convention des Maires** pour les signataires actuels, et encourager les communes non signataires à s'engager dans une démarche d'économie d'énergies;
- démultiplier les actions des communes en leur faisant utiliser les leviers dont elles disposent ;
- capitaliser sur les dynamiques locales tout en y ajoutant une dimension transfrontalière. Cette approche transfrontalière paraît particulièrement intéressante, car :
  - les enjeux énergétiques ne s'arrêtent pas à la frontière,
  - la diversité des approches/des pratiques développées par les communes sont une source d'inspiration pour les communes des autres versants,
  - la coopération à l'échelle de l'Eurométropole permet de réunir la masse critique nécessaire pour réaliser des projets, répondre à des appels à projets européens, etc.

#### Fiche « partenariat-énergie »

**Les communes disposent ce 22 janvier d'une fiche « partenariat-énergie » qui leur permettra d'exprimer leur intérêt de s'engager dans des projets communs en matière énergétique.**

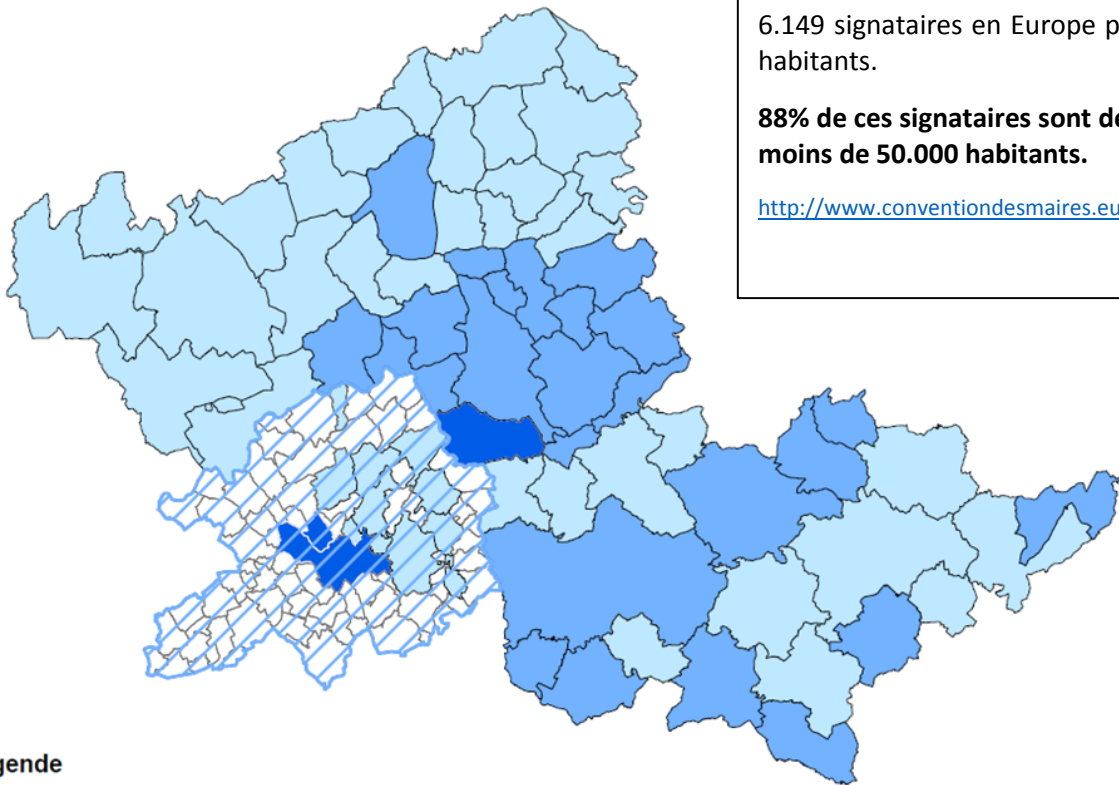
## La Convention des Maires : un tremplin, pas un aboutissement

La Convention des Maires constitue une première étape pour aller plus loin dans la transition énergétique.

Toutes les communes ont des moyens d'agir : **il n'y a pas de « petits » efforts**, la participation de chacun est nécessaire pour atteindre les objectifs, la mutualisation permettant le plus souvent d'optimiser les résultats.

### Etat des adhésions à la Convention des Maires dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Source : Ideta



#### La Convention des Maires : s'en saisir pour agir

La **Convention des Maires pour une énergie locale durable** associe les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires.

Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à **respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne** de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % d'ici 2020.

Cet outil propose un cadre harmonisé pour établir un diagnostic et mettre en place un plan d'actions.

Il permet de dialoguer entre territoires européens sur les enjeux énergétiques.

6.149 signataires en Europe pour 191.599.862 habitants.

**88% de ces signataires sont des communes de moins de 50.000 habitants.**

[http://www.conventiondesmaires.eu/index\\_fr.html](http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html)

#### Légende

- commune ne s'étant pas affiliée à la Convention des Maires, pour laquelle un diagnostic énergétique et/ou un bilan des émissions a été réalisé
- Lille Métropole: affiliée à la Convention des Maires et un bilan territorial des émissions a été réalisé
- commune affiliée à la Convention des Maires et pour laquelle un bilan des émissions a été réalisé
- commune affiliée à la Convention des Maires et pour laquelle un PAED a été réalisé



## Focus sur quelques exemples de démarches concrètes innovantes menées par les communes :

Flobecq (BE-WAPI) : plus d'un tiers des habitations de la commune dispose de panneaux photovoltaïques grâce à l'aide de la commune en tant que tiers-investisseur. L'implication de la commune a permis à ses habitants de bénéficier d'une énergie verte à moindre coût via l'installation, à leur domicile, de panneaux photovoltaïques sans pour autant devoir apporter les fonds nécessaires à l'investissement. Ce fut le premier pas vers une réflexion plus large sur l'efficacité énergétique des bâtiments de l'entité. En effet, via les économies réalisées avec le PV, d'autres travaux (isolation par exemple) ont également été réalisés, comme un effet domino...

Heuvelland (BE- Flandre) : elle économise annuellement 30% d'énergie par sa gestion alternative de l'éclairage public.

Wambrechies & Marquette (FR-MEL) : A travers l'élaboration de leur agenda 21 intercommunal, commencé en 2012, les Villes de Marquette-lez-Lille et de Wambrechies ont souhaité favoriser les déplacements doux et alternatifs à la voiture.

Parmi les actions imaginées, la sensibilisation et la formation à l'éco-conduite est une priorité en termes de mutualisation et de changement de comportements des agents. De plus, et en complément de cette action, les Villes se sont dotées de « vélos de fonction » afin de laisser la voiture de côté pour les déplacements en ville.

Ces deux actions permettent de sensibiliser l'ensemble des agents sur le changement climatique, et surtout, valorise les bonnes pratiques de cette intercommunalité.

Lille (FR-MEL) : Le plan lumière lillois. Dossier (dossier de presse à télécharger <http://we.tl/IU5ZxhJxCh> ou nous consulter)

*NB : Beaucoup d'autres exemples sont présentés lors de cette rencontre.*

Un document capitalisant l'ensemble des expériences mais aussi des échanges sera produit de manière partenariale après l'événement.

## **Les Rencontres du CERDD : Nouveaux élu(e)s, nouveaux projets de développement durable**

*Les ressources, méthodes et contacts du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, présentés par des élu(e)s et experts*

L'évènement « Energie » de l'Eurométropole est couplé à une rencontre entre élus, organisé par la MEL et le CERDD (centre de ressources du développement durable en Nord-Pas de Calais) pour les sensibiliser aux enjeux plus larges du développement durable et des leviers existants.

**Madame Christiane BOUCHART**, Vice-présidente de la MEL en charge du développement durable

et

**Madame Myriam CAU**, Présidente du CERDD et Vice-présidente du Conseil régional en charge du développement durable, de la démocratie participative et de l'évaluation,

présideront ce temps réservé aux élus, organisé par le CERDD et ses partenaires.

**Les élus des communes belges ont également été invités à participer à ce temps fort complémentaire.**

Dix thèmes sont proposés pour être traités sous forme de « speed-meeting » afin que l'information dispensée par des élus expérimentés et des experts régionaux soit la plus concise possible et les échanges d'expériences entre élus, les plus directs.



Contacts :

### **Événement Energie**

#### **Olivier Bontems**

Direction des Participations et de l'Énergie à Ideta

Pilote du groupe de travail eurométropolitain « Energie »

bontems@ideta.be

tel +32 (0)69 55 35 25

#### **Séverine Flahault**

Agence Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Responsable communication

[Severine.flahault@eurometropolis.eu](mailto:Severine.flahault@eurometropolis.eu)

+33 (0)7 86 71 13 89

+32 (0)56 23 11 08